



SNUDI.FO 86

l'indépendance

au service des personnels

Snudi-FO86 - snudifo86@gmail.com - www.snudifo86.org Tel : 05.49.52.52.83 et 06.60.41.34.85 21 bis rue A. Orillard - 86035 POITIERS
CEDEX

Poitiers, le 30/01/2025

Objet : reclassement des PES

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Nous tenons à vous informer que les PES de la Vienne n'ont toujours pas obtenu leur reclassement.

En effet, il leur a été demandé d'envoyer leur dossier complet à la date limite du 10 octobre 2024 afin que soient étudiés les services accomplis avant leur accès au corps des professeurs des écoles, or à ce jour du 30 janvier 2025, ils n'ont encore reçu aucune réponse.

Les conséquences financières pour ces jeunes collègues sont importantes voire préjudiciables lorsqu'ils doivent justifier de leurs revenus (location, demande d'un crédit immobilier...), aussi, nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que ce reclassement soit effectué dans les plus brefs délais.

Le mouvement arrivant aussi à grand pas, une autre inquiétude grandit quant à savoir si leur barème sera bien pris en compte avec le nouvel échelon que leur reclassement leur donnera.

Par ailleurs, nous vous signalons aussi un dysfonctionnement concernant l'indemnité compensatrice de CSG que ces mêmes collègues n'ont toujours pas touchée.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, veuillez agréer Madame la Directrice, l'expression de toute notre considération.

Fabien Vasselin
Secrétaire départemental Snudi-FO86